L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 31 MARS 1882. 55me Année.

Dureau, Bonnet & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 31 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Édition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Édition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par Spear & Baenffer, au No 46 rue Royale, cigares de la Havane, garantis directement importés.

Par Jos P. Guinault, au coin Bienville et Passage de la Bourse, bibliothèque de feu le Dr Ernest Dellieu consistant en 500 volumes de livres de médecine.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Les arrestations en Irlande.

On sait combien le peuple américain est fier de ses institutions libres. Le titre de citoyens des Etats-Unis est, à ses yeux, le plus beau du monde; c'est le civis romanus renouvelé de nos jours. A ce titre est attaché le privilège de la libre circulation dans le monde entier, sous la puissante protection du gouvernement fédéral; aussi, dès qu'il arrive que, pour une cause quelconque, un citoyen naturalisé ou natif est outragé à l'étranger, un cri d'indignation s'élève de tous les points de la République, et la presse demande l'intervention du gouvernement en faveur de la victime de la suspicion.

Un cas de ce genre se présente aujourd'hui. Parmi les nombreuses personnes arrêtées en Irlande, à la suite des troubles auxquels l'île entière est livrée dans la revendication de ses droits naturels, quelques citoyens américains se trouvent. Leurs plaintes ont été déposées entre les mains de M. Lowell, ministre des Etats-Unis à Londres, qui les a transmises au ministre des relations extérieures. La réponse du gouvernement anglais a été une sorte de fin de non recevoir, sans explication aucune.

Cette réponse, un peu étrangère au langage diplomatique, a soulevé le mécontentement dans l'Union. On a accusé M. Lowell de faiblesse en face de l'impertinence anglaise. Les journaux illustrés l'ont représenté s'inclinant devant le ministre de la Reine. La presse, l'a accusé d'être au-dessous de la mission qui lui a confiée la grande république. Les deux Chambres du Congrès, aujourd'hui en session, ont partagé l'émotion qui se manifestait hautement, et, finalement, le Sénat, sur la motion de l'un de ses membres, M. Cockrell, a adopté une résolution qui demande au secrétaire d'Etat de s'occuper activement de l'arrestation et de l'emprisonnement de citoyens américains en Irlande, afin de savoir s'ils seront promptement jugés, s'ils sont accusés de crime, et, dans le cas contraire, si l'on a pris des mesures pour les faire relâcher promptement.

Déjà il était arrivé que des naturalisés avaient été arrêtés en Allemagne, leur ancienne patrie. La question a été réglée à l'amiable entre les deux gouvernements. Les immunités qui résultent de la naturalisation ont été reconnues par le gouvernement de Berlin, et, depuis le traité conclu en ce sens, les conflits ne se sont pas renouvelés.

Il est probable que les prisonniers des autorités britanniques appartiennent à la catégorie des citoyens naturalisés. Les Irlandais devenus américains, conservent au fond du cœur le plus vif attachement pour l'Irlande; ils sont heureux de ses succès; ils souffrent de ses misères et de ses malheurs. Nous sommes témoins des sympathies qu'éveille en eux la lutte engagée pour l'indépendance. Ils aident de leur bourse la cause que soutiennent leurs frères d'Europe; on dit même que c'est grâce aux sommes considérables expédiées d'Amérique que l'insurrection a pu se maintenir à l'état aigu où elle est aujourd'hui.

Un certain nombre d'Irlandais naturalisés, anxieux de juger, par eux-mêmes, de la situation, ont traversé l'Atlantique et, arrivés sur les lieux, sans prendre part à la lutte, ils en ont suivi les péripéties; de là leur arrestation. C'est, du moins, ce qu'il est permis de supposer.

Nous ne voulons pas préjuger l'acte du gouvernement anglais; peut-être a-t-il eu ses raisons pour opérer les arrestations dont s'inquiète le Congrès des Etats-Unis, gardien de la liberté des citoyens, mais ce qui nous frappe, tout d'abord, c'est la sécheresse de la réponse faite par le ministre anglais aux demandes du ministre américain. Il semble en ressortir une sorte de défi, ou plutôt un reproche à l'adresse du gouvernement des Etats-Unis, qui aurait laissé le champ libre aux aspirations libérales et patriotiques des Irlandais naturalisés tendant une main fraternelle et pleine aux combattants.

Il est vrai, qu'à de rares exceptions, le peuple américain et les organes de l'opinion publique ont exprimé de vives sympathies pour la cause de l'Irlande; dans cette grave occurence, la féodalité anglaise a été condamnée par le libéralisme américain, et il ne faut pas s'en étonner.

La résolution adoptée par le Sénat et qui sera transmise à M. Lowell par le secrétaire d'Etat, accentuera, peut-être, l'intervention du chargé d'affaires près la cour d'Angleterre. On a dit que l'intention du Congrès, était, tout en respectant les bornes que la sagesse impose aux relations diplomatiques, de montrer plus de fermeté dans la politique étrangère des Etats-Unis. Il est fâcheux que la première tentative dans cette voie ait été confiée à un représentant dénué des qualités énergiques qu'exige une mission à remplir près d'une cour qui ne nourrit pas précisément des sentiments de vive sympathie pour la nation américaine à laquelle elle se heurte aujourd'hui sur tous les points du monde.

Quoiqu'il en soit, ces arrestations de citoyens en Irlande passionne le peuple américain, et le Sénat ne fait qu'obéir à l'opinion publique en adoptant la résolution dont nous venons de parler.

Et maintenant, quelle sera la réponse du cabinet anglais?

Le steamer Canada, venant du Hâvre, est arrivé à New-York, le 30 mars à huit heures du matin.

M. Jack Baptist, domicilié au No 176 rue Prieur, à la Nlle-Orléans, reconnaît avoir acheté un quart du billet de combinaison Nos 20, 37, 74, classe 75, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le gros lot de trois mille cents piastres, tirage mardi, 30 mars 1882. Le billet ne lui a coûté que 25 cts au bureau de loterie, rue Decatur No 13, et la somme gagnée lui a été payée immédiatement au bureau de la compagnie.

L'INONDATION.

Les nouvelles du jour continuent à être favorables. De Caire à Natchez, le fleuve baisse; cependant, on remarque avec surprise que le fleuve s'est élevé de 3 pouces à Caire, tandis que, à la même heure, il s'abaissait de 2 pouces à Natchez.

On n'annonce aucune nouvelle crevasse, mais l'Atchafalaya monte et cause des dommages. Un de nos confrères dit que l'impression générale est que le moment critique et dangereux est passé. Cela peut être vrai en ce qui concerne l'Arkansas et le Mississippi, mais on a des craintes en ce qui regarde le sud de la Rivière Rouge et l'ouest Mississipi.

L'immense quantité d'eau qui s'échappe par cinquante-une crevasses, sur la rive ouest du fleuve, et au-dessus de la Rivière Rouge, véritable déluge, doit descendre vers le golfe, par l'Atchafalaya et le Mississippi, au-dessous de la Rivière Rouge." Notre confrère termine son article en engageant la Nouvelle-Orléans à se protéger elle-même par l'envoi de secours aux habitants qui travaillent à consolider les levées.

– Le grand désastre produit par l'inondation a profondément ému la presse du Nord, jusqu'ici, peu favorable au Sud. Hostile aux projets antérieurs d'améliorations intérieures par le gouvernement fédéral, elle a senti que son opposition devait cesser devant les événements déplorables qui s'accomplissaient sur les rives du Mississippi. Aujourd'hui, elle approuve chaudement l'allocation faite par le Congrès dans le but d'arrêter les débordements du fleuve. Parmi les journaux qui encouragent l'administration à protéger les riverains contre la crue des eaux, la *Tribune* brille au premier rang; elle discute même sur le meilleur système de travaux à entreprendre et sur l'emploi le plus utile des fonds votés; elle invite le Congrès à faire de nouvelles allocations pour un travail complet et durable. Nous enregistrons avec plaisir le retour des journaux du Nord à des sentiments plus fraternels envers le Sud. Devant les désastres, les haines s'effacent et le sentiment de la solidarité s'éveille.

Nos remerciements empressés au Dr Octave Huard pour un exemplaire de sa composition (de l'utilité de la langue française aux Etats-Unis) qui a remporté la médaille d'or au concours littéraire de 1881, de l'Athénée Louisianais. Nous en donnerons des extraits dans l'*Abeille* de dimanche prochain.

La brochure sort des ateliers de M. Eug. Antoine, 102 rue de Chartres. Elle est en vente à la librairie Billard, coin Chartres et Bienville.

Le beau jardin connu sous le nom de Fort Espagnol se ravive sous l'influence du soleil printanier; il fait sa réouverture sous d'heureux auspices. Il s'agit, en effet, d'une œuvre de charité. On sait les souffrances et les privations des malheureux inondés. Il s'agit de leur venir en aide. De 4 à 8 heures du soir, dimanche prochain, un grand concert, sous la direction d'un maître bien connu, M. William Borchert, y attirera une foule énorme, jaloux de concourir à une bonne œuvre, de jouir, pendant quelques heures de la brise du lac et des effluves odorantes qui s'échappent des fleurs du jardin.

Le concert a été organisé par notre maire, M. Shakespeare, le major Burke, du "Times Democrat", M. Seixas, président de la compagnie du chemin de fer, et les commissaires chargés de recueillir des secours pour les inondés. Le programme est déjà arrêté, et on promet de nous faire entendre des solistes du plus grand talent. Tout concourt à faire de cette fête de charité le grand événement de la saison d'ouverture.

Nous prédisons, sans crainte de partager le sort du professeur Tice, une foule énorme et un succès complet.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—"The Colonel" se joue tous les soirs devant une fort belle chambrée. Nous comprenons parfaitement que le public se porte avec empressement à l'Académie pour entendre la pièce, car elle est à la fois intéressante et spirituelle. Interprétée par Mmes Marie Davis, Thérèse Walden, Mindha Bayley et Rachel Sanger; comédiennes d'un talent réel, elle ne pouvait manquer d'obtenir des habitués l'accueil le plus flatteur.

Au "Colonel" qui tiendra les planches jusqu'à la fin de la semaine, succédera la Compagnie d'opéra comique de Ch. E. Ford, qui débutera dimanche soir par la *Mascotte.*

A propos de La Mascotte, voici ce que nous lisons dans le *St Louis Globe Democrat:*

"La Mascotte" a fait sensation au Garden Theatre. La direction ne s'attendait évidemment pas à un pareil succès. Une salle pleine assistait hier à la première représentation, et malgré les hésitations irréparables d'un début, tout a marché admirablement et la faveur du public a été conquise immédiatement. La pluie qui est tombée deux ou trois jours n'a pas empêché celui-ci de se porter en foule au théâtre. Vendredi soir, tous les sièges étaient occupés et les couloirs regorgeaient de monde.

"*La Mascotte* est un charmant petit opéra. L'orchestration est délicieuse et les mélodies exquises. Tout est irréprochable dans cet ouvrage, mais nous devons particulièrement signaler le duo pastoral du "Mouton et de la Dinde." On peut entendre cela vingt fois de suite sans s'en lasser."

THEATRE ST-CHARLES.—Rien de changé au théâtre St-Charles; la foule y est tous les soirs aussi compacte pour applaudir "Michael Strogoff" et le ballet. La pièce aura encore deux représentations, et la dernière, fixée à samedi, sera au bénéfice du trésorier, M. Kittredge, qui compte de si nombreux amis parmi le public des théâtres.

Tailleur à Paris.—Nous signalons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui se proposent d'aller à Paris cette année l'annonce de M. Regnault, tailleur à Paris, déjà bien connu d'une nombreuse clientèle louisianaise. M. Regnault se recommande, non seulement par la coupe élégante de tous les vêtements qui sortent de ses ateliers mais encore par la modicité de ses prix, eu égard à l'excellente qualité des étoffes qu'il livre. Tous ceux qui ont eu affaire à lui ont été à même d'apprécier la conscience et la loyauté qu'il apporte dans ses rapports avec ses clients. Nous prenons plaisir à le recommander.

—Le Malakoff Bitter est une boisson à la fois agréable au goût et salutaire à la santé.

M. et Mme Ells, connus de si longue date et si favorablement des amateurs de cette ville, sont, maintenant, au l'emploi de M. Phil. Werlein, marchand de pianos et de musique, 135 rue du Canal, et seront heureux de répondre aux demandes de leurs anciens clients. Ils sollicitent en faveur de la maison à laquelle ils sont attachés la clientèle du public en général. Leur connaissance des besoins des musiciens, amateurs et artistes, est un titre à la confiance de ces derniers qu'ils se feront un plaisir de tenir au courant des nouveautés musicales. Ils s'occuperont aussi du choix des pianos pour leurs amis et leurs connaissances. Les pianos en vogue dans le moment sont les CHICKERING, de construction métallique, et les MATHUSHEKS, qui résistent à l'humidité qui sont indestructibles. Ces pianos peuvent s'acheter à des conditions faciles de paiements mensuels, qui conviennent à tout le monde. Ce magasin, ancien et digne de confiance, ne peut être surpassé pour ses facilités ou pour ses transactions loyales avec la population de la Louisiane et du Sud.

—Le congrès universel des libres-penseurs socialistes, qui sera lieu à Rome en 1882, a adressé un appel pressant aux libres-penseurs socialistes de tous les pays. Ceux de Paris ont répondu. Le lundi 13 mars, à huit heures et demie du soir, à l'Elysée-Montmartre, aura lieu une conférence sous la présidence de M. de Lanessan, assisté de MM. Tony Révillon, Laffont, Bousquier, etc... Des conférences seront faites par MM. Clovis Hugues et Edmond Lepelletier. Après les conférences, on lira une adresse aux libres-penseurs italiens.

—On lit dans le Berliner Tageblatt:

"Il s'ouvrira cet été à Berlin, une exposition de tout ce qui a rapport à l'hygiène. Un des objets les plus curieux de cette exposition sera certainement une maison normale, c'est-à-dire une habitation modèle, construite en vue de répondre à toutes les exigences du confort moderne, au point de vue hygiénique."

Nous lisons, dans le *Foyer Créole*, (paroisse St. Jacques), du 29 mars:

En jetant un coup d'œil sur la carte de la Louisiane, nous avons constaté avec douleur que presque toutes les paroisses qui bordent le fleuve, sont désolées par le fléau de l'inondation. St. Jacques compte parmi les quelques paroisses privilégiées.

Les levées ont bien causé des inquiétudes, mais sur quel point de la vallée s'est-on été exempt de craintes? La population tout entière a montré la plus grande énergie, et c'est par centaines que l'on comptait les travailleurs sur les points menacés.

Tout en rendant grâce à Dieu de nous avoir préservés, jusqu'à présent, d'un désastre, nous devons donc féliciter nos co-paroissiens de leurs nobles efforts, comme aussi de leur succès.

Nos voisins de l'Ascension, sans être moins vigilants, ni moins ardents au travail, ont été moins heureux. Depuis plus de 12 jours qu'ils essaient de fermer la crevasse qui s'est déclarée sur l'habitation de Mme Julien Landry, ils n'ont pu encore réussir à mener l'ouvrage à bonne fin. A plusieurs reprises, au moment où l'endiguement allait être terminé, la violence du courant a déjoué tous les efforts, et renversé tous les obstacles qu'on voulait y opposer. Néanmoins, on recommence à travailler avec une nouvelle ardeur. Si nous parlons de cette crevasse dans la chronique de la paroisse, c'est que notre sort est lié à celui des habitants de l'Ascension, et si on renonçait à la boucher, les meilleures terres de notre rive gauche seraient inondées.

La levée de la maison de cour était, depuis quelque temps, minée par les vagues et la terre s'éboulait chaque jour de plus en plus. M. Armand Caillouet, l'habile ferryman de *Court House*, a même failli s'y blesser assez gravement la semaine dernière. Le terrain s'est effondré sous ses pieds, et il est tombé entre la levée et la fascine ou planches. Nous avons vu avec plaisir, lundi, qu'on travaillait à remettre cette levée en bon état. C'est une sage précaution, car, avec un vent violent comme celui des premiers jours de la semaine, on ne peut répondre de rien.

Comme nous l'avions annoncé, plusieurs habitants ont élevé de fortes digues derrière leurs plantations, pour se mettre à l'abri des eaux de la crevasse de l'habitation Landry, comme aussi de celle d'Arizona plantation, sur les limites des paroisses Ascension et Iberville. Cette dernière a plus de 400 pieds de large.

La réception au Night Club, club de nuit, à Philadelphie, à la résidence de M. George Washington Childs, a été splendide. La fête a coûté $20,000. Cinq cents invités étaient présents. Parmi eux, on voyait le génl Grant, le génl Brewster, avocat-général des Etats-Unis, le sénateur Pendleton, Wade Hampton, G. Davis, Camden, Jackson et Hoar et les représentants Randall, Kelley, Belmont, Rosecrans, les gouverneurs Cornell et Hoyt. Parmi les invités on remarquait d'éminents banquiers, des avocats de renom, des artistes, des négociants, des journalistes.

Le secrétaire du Trésor, en réponse à la résolution demandant quelle somme il faudrait pour le paiement des pensions des vétérans de la guerre du Mexique et des Indiens avant 1846, a soumis un rapport dans lequel il dit qu'il faudra $65,380,480 pour les vétérans et $28,201,532 pour le paiement des pensions de la guerre des Indiens; en tout $93,582,112.

Le secrétaire de la guerre vient d'adresser au gouverneur de la Louisiane un télégramme, dans lequel il annonce qu'à sa requête, l'usage des casernes des Etats-Unis, à Bâton-Rouge, est accordé, pendant trente jours, aux personnes de l'Etat ruinées par l'inondation. Les précautions les plus sévères doivent être prises afin d'éviter les incendies.

Une scène de pugilat s'est passée en Virginie, dans la chambre des délégués. Deux membres, MM. Frazier et Hooker, engagés d'abord tous deux dans une conversation privée, en sont venus aux gros mots et puis aux soufflets. Le combat fut court grâce à l'intervention des délégués qui se jetèrent entre les deux combattants. Enfin, après s'être excusés devant la chambre, les deux adversaires se sont tendus la main.

Le jeune Belmont, fils d'Auguste Belmont le fameux banquier de New-York, a surpris tous les membres du sénat, dit un journal du Nord. MM. les sénateurs s'étaient imaginés qu'il était le fils d'un millionnaire, et rien de plus. On dit qu'il est modeste comme une jeune fille et studieux comme un bénédictin. Il possède à un haut degré la science du droit, et il parle plusieurs langues avec une égale facilité. Il semble destiné, par son éducation, à la carrière diplomatique.

Un journal du nord annonce que l'exode pour l'Europe, qui commence généralement à la fin d'avril, avance de quelques semaines, cette année. Les lignes de steamers ne peuvent suffire aux nombreuses demandes qui leur sont adressées. Les touristes s'entassent comme ils peuvent. On dit que des primes de cent dollars sont offertes aux commis pour un lit très étroit dans la chambre qui leur est réservée.

Un singulier procès: La cour de chancery, a décidé dernièrement, dans l'affaire Williams, qu'un homme n'a pas, vivant, le droit de disposer de son corps après sa mort. Le testateur avait, par son testament, exprimé la volonté que son corps fût soumis à la crémation; obéissant à cet ordre, la fille a dépensé pour cette opération, une somme de 1300 dollars, que les exécuteurs testamentaires ont refusé de payer. L'affaire ayant été portée devant la cour, le juge a déclaré que le défunt n'avait aucun droit de disposer de son corps, qu'il appartenait aux exécuteurs testamentaires de procéder à le faire enterrer avec les cérémonies en rapport avec la fortune qu'il laissait.

Les négociations entre l'Etat et les compagnies de chemins de fer en France.

Les renseignements donnés par nos confrères sur les négociations actuellement en cours entre le ministère des travaux publics et les diverses compagnies de chemins de fer, ne sont pas absolument exacts, dit le *Courrier du Soir.*

Nous sommes à même de les compléter et de les rectifier.

Les pourparlers de l'Etat avec les compagnies portent sur les trois points principaux suivants:

1° Exigence de la part de l'Etat du remboursement de la garantie d'intérêt;

2° Participation dans une large mesure de la part des compagnies dans les frais d'établissement des lignes nouvelles.

3° Modification et simplification par les compagnies de leurs diverses classes de tarifs, réforme qui aboutirait indirectement à une diminution sensible des tarifs.

Les diverses Compagnies semblent disposées à faire des concessions et celle qui serait le plus près de tomber d'accord avec l'Etat est, dit-on, la compagnie d'Orléans.

Ces premières bases jetées il resterait à asseoir définitivement les termes de conventions définitives.

En ce qui concerne l'abaissement du tarif des voyageurs les compagnies demandent au gouvernement de commencer par diminuer le taux de l'impôt actuel qui frappe le tarif des voyageurs et qui n'est pas moins de 13 0/0.

Elles s'engagent alors à diminuer proportionnellement de 5, 10 ou 15 pour 100, par exemple le tarif lui-même.

Nous croyons savoir qu'au cours de ces pourparlers les directeurs des Compagnies de chemins de fer ont apporté un soin particulier à déclarer au ministre que les Compagnies resteraient absolument étrangères à toute action politique et entendraient se borner à leur rôle de sociétés financières participant dans leur mesure au développement industriel du pays.

Quant à l'ingérence de l'Etat qu'il prétend du gouvernement dans le choix des conseils d'administration des compagnies, nous croyons savoir que le ministre actuel répugnerait à tous procédés officiels de ce genre.

Mais les compagnies seraient absolument disposées à bien accueillir les compétences capacités républicaines qui leur seraient officieusement désignées et à s'aider de leur concours.

Tel est l'état exact des négociations entre l'Etat et les compagnies de chemins de fer.

L'inamovibilité de la magistrature en France.

Il est impossible, dit le *Journal des Débats*, que le parti républicain ne veuille pas une magistrature indépendante et honorée; il est impossible que dans ce vieux pays de légistes, où le tempérament plaideur a été longtemps le signe du caractère batailleur et raisonneur, où la méfiance de la justice rendait populaire dans certaines provinces cet adage: "On a vingt quatre heures pour maudire ses juges"; il est impossible qu'en France on ne soit pas exigeant pour les garanties à donner au justiciable.

La république plus que tout autre gouvernement a grand intérêt à se mettre sur ce point d'accord avec les esprits éclairés; elle ne trouve devant elle aucun péril dans une compétition dynastique; elle nomme qui lui plaît; elle gouverne sans obstacle. Pourquoi s'engagerait-elle dans la voie funeste où l'irréflexion et les rancunes la poussent?

Quand on aura énuméré les quelques inconvénients théoriques de l'inamovibilité, inconvénients auxquels une sagesse prudente se résigne comme à une rançon pour échapper à des maux intolérables, il en faudra bien venir à examiner les vices, plus inévitables encore chez nous qu'ailleurs de l'amovibilité. Ils sont tels qu'ils détruiront sans profit pour la liberté, sans profit pour la démocratie, sans profit pour ceux qui s'adressent aux tribunaux, l'estime qui entoure la justice civile française dans le monde entier.

Un seul principe en théorie peut être substitué à celui de l'inamovibilité, c'est l'élection des juges.

Mais, nous le demandons à tout homme de bon sens, l'élection des magistrats est-elle chez nous praticable? L'exemple qu'on essaie de prendre dans les juges consulaires est-il sérieux? Y a-t-il une assimilation possible entre nos Cours d'appel, nos tribunaux civils et les tribunaux de commerce? Les gens du métier se mettent à sourire quand on leur parle d'un pareil argument.

L'essai partiel fait pendant la Révolution n'a-t-il pas été décisif? Est-ce qu'il ne serait pas plus périlleux encore dans notre société contemporaine déjà si difficile par ses goûts, par ses mœurs et atteinte dans ses habitudes? Est-ce que des exemples en pareille matière peuvent être puisés en Suisse et en Amérique.

Laissons de côté ces chimères. Nous nous refusons aussi à croire que l'on puisse essayer d'un système de juges nommés à temps, inamovibles seulement pendant la durée assignée à leurs fonctions. Où trouvera-t-on alors des magistrats attachés à leurs devoirs, ayant consacré leur vie à l'étude du droit? Préoccupés de savoir si leur mandat sera renouvelé, les yeux fixés sur l'échéance, que feront-ils? Ne tentons pas trop la nature humaine et ne poussons pas trop loin notre confiance en elle. Ne demandons pas aux hommes au delà de ce qui leur a été donné.

Bien loin de trouver que dans notre démocratie l'inamovibilité soit un danger, nous la voudrions, s'il était possible, plus complète encore. Nous voudrions pour calmer la maladie incurable de l'avancement que les améliorations des traitements et la diminution du nombre des sièges puissent permettre la suppression des classes dans les Cours et tribunaux.

Si nous ne devons pas un seul instant supposer qu'on recherche des juges serviles, il nous sera permis de rappeler qu'un gouvernement démocratique ne gagne jamais à être entouré d'institutions judiciaires sans éclat. Il se perd, le jour où ces institutions permettent le soupçon et le légitiment.

Aussi, nous espérons fermement qu'une majorité se trouvera dans la Chambre des Députés pour maintenir le principe de l'inamovibilité de la magistrature.

La ratification des traités de commerce en France.

Le temps s'écoule, et la discussion des nouvelles conventions commerciales que le gouvernement a conclues se trouve chaque jour reculée. Aussi notre industrie et notre commerce recommencent-ils à s'inquiéter vivement de la situation qui leur est faite. La rupture des négociations avec l'Angleterre avait déjà causé, il faut bien le dire, de graves appréhensions dans une grande partie du monde des affaires. Mais on pouvait, du moins, espérer que, grâce à la prompte admission des traités passés avec d'autres Etats, et grâce à la clause de la nation la plus favorisée concédée gracieusement aux produits anglais, toute surélévation abusive des droits serait évitée; nos approvisionnements à l'étranger pourront, se disait-on, continuer à peu près comme par le passé. Mais que devient cette clause spéciale, quelle valeur garde-t-elle, si les Chambres ne votent pas les nouvelles conventions?

Il y a là, on ne saurait trop le constater, un inconnu formidable pour notre travail national. La chambre de commerce de Saint-Etienne écrivait, le 3 mars, au ministre du commerce: "Il ne semble pas possible à la chambre de commerce de Saint-Etienne que la situation actuelle puisse se prolonger, sans que les intérêts du commerce français ne s'en trouvent gravement compromis. Un relèvement dans les tarifs actuels, établis en 1860, pourrait amener entre autres la ruine définitive de l'industrie de la soierie en France, et la misère pour les 500,000 ouvriers qui vivent de cette industrie. N'y a-t-il pas là une grave question d'ordre public?" Presque en même temps, et dès le 1er mars, la chambre de commerce de Bordeaux écrivait de son côté, au ministre, à propos de la loi qui venait d'accorder à l'Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée: "Nous sommes heureux de penser que le vote des Chambres aura pour conséquence de ne rien changer à nos rapports commerciaux avec l'Angleterre, jusqu'au 15 mai 1882. Mais, évidemment, cette solution n'a qu'un caractère temporaire: elle ne résout les difficultés relatives à nos relations commerciales avec l'Angleterre que momentanément et pour un très court délai. Qu'adviendra-t-il des traités de commerce signés par la France avec les diverses puissances et qui attendent tous la ratification définitive de divers Parlements?"

Tout le mouvement de nos importations et de nos exportations, toute notre industrie et notre richesse dépendent maintenant de la ratification de ces traités, et cette ratification dépend ellemême du bon vouloir, nous allions dire du bon plaisir du Parlement. Comment peut-il laisser le pays dans cette ruineuse indécision sur le sort réservé à sa production et à ses échanges? Se propose-t-on de reprendre, en sous-œuvre, tout ce que tant de débats approfondis avaient fait accorder, et, par la seule force d'inertie, d'avoir raison du régime relativement libéral dont le maintien semblait définitivement résolu? Nous n'émettrons pas, ce nous semble, un vœu excessif en demandant que, du moins, ce retour aux idées protectionnistes, s'il doit avoir lieu, ne se produise pas sans une discussion publique devant les Chambres; nous n'admettons pas qu'il puisse résulter d'une sorte de conspiration du silence.

(*Le Temps.*)

—Au mois de mai, doit avoir lieu, à Berne, une grande procession historique. Le programme comprend quatorze groupes principaux, représentant le développement historique de la capitale de la Suisse: à savoir l'âge lacustre, le groupe des anciens helvétiens et gaulois; Berthold, duc de Zaehringen, fondateur de Berne (1191)—c'est ce Berthold, recteur et vice-régent de l'empereur qui donna l'ordre d'environner de murs et de fossés les habitations construites autour du château de Nydeck.

En fondant Berne, le duc de Zaehringen se proposait, dit-il, d'ôter aux seigneurs les moyens de continuer leur tyrannie et leurs rapines.

Il nomma la nouvelle cité Berne, parce qu'il avait tué un ours (en allemand Baer) à l'endroit même où il voulait élever les fortifications; escarmouche dans le Schosshalde (1288); bataille de Laupen (1339); création des guildes et pose de la première pierre de la cathédrale (1421); guerre de la Réforme (1653); voyage de la Délégation bernoise au Congrès fédéral (commencement du dix-huitième siècle); période de transition (1798); époque actuelle: Berne telle qu'elle est aujourd'hui; tableau des costumes et des costumes nationaux, et enfin tableau de Berne en l'an 2000.

Les autorités cantonales et municipales, de même que les particuliers dans toute la Suisse, se disposent à rendre cette fête historique une des plus imposantes que l'on ait encore vues.

Nouvelles Télégraphiques.

La situation en Egypte.

Le Caire, 26 mars—La chambre des notables a été prorogée.

Suppression d'un journal à Stamboul.

Constantinople, 26 mars—Le *Levant Herald*, journal quotidien anglais paraissant dans cette ville a été supprimé.

Arrestation d'un avocat américain.

Bruxelles, 26 mars—L'Etoile dit qu'un avocat américain nommé Goodhue a été arrêté sous l'inculpation d'avoir détourné plusieurs millions de francs appartenant à l'évêché de Tournay.

Compagnie d'éclairage électrique.

Londres, 26 mars—Le Times dit qu'il s'est formé une nouvelle compagnie au capital de £2,000,000 pour entreprendre l'éclairage des villes à l'électricité.

Les finances de l'Italie.

Rome, 26 mars.—L'exposé financier de M. Magliani, ministre des finances, a été présenté hier à la chambre des députés. Il fait ressortir l'amélioration progressive des finances. L'excédant de 1881, qui était estimé à 7,750,000 francs, s'est élevé à plus de 49,000,000. Les recettes ordinaires ont dépassé les dépenses ordinaires de 140,000,000 de francs. Il ne sera émis de nouvelles rentes que pour des travaux de chemins de fer. L'excédant de 1882 est estimé à 7,000,000 de francs, malgré un crédit additionnel de 12,000,000 pour l'armée. Le ministre des finances donne l'assurance absolue que l'abolition du cours forcé sera complètement accomplie aussitôt que le Trésor aura une réserve métallique suffisante.

Autriche et Italie.

Vienne, 26 mars—Dans les régions bien informées toutes les nouvelles relatives au projet de visite de l'empereur François-Joseph au roi Humbert sont regardées comme prématurées. Les négociations ont été suspendues depuis que l'ambassadeur italien a donné à entendre que le roi Humbert serait heureux de recevoir à Rome l'empereur et les membres de la famille impériale. Cela parait avoir singulièrement déplu à François-Joseph, qui avait déjà manifesté le désir de voir le roi d'Italie à Venise. Rome est regardée comme étant hors de question pour une entrevue. Une entrevue dans cette ville blesserait certainement le pape.

Le grand duc Vladimir à Vienne.

Vienne, 26 mars—Le grand duc Vladimir de Russie et la grande duchesse Marie sa femme sont arrivés ici aujourd'hui. Ils ont été reçus à la gare par l'empereur François-Joseph, qui les a cordialement accueillis. Ils ont été conduits au Hofburg, et se sont ensuite promenés en voiture au Prater avec l'empereur. Un dîner de cour a été donné dans la soirée. L'empereur et l'impératrice et le grand duc et la grande duchesse étaient présents.

La crise irlandaise.

Dublin, 26 mars—Le fenianisme mé dite, dit-on, un complot redoutable.

—La Compagnie des chemins de fer de l'Est a fait des essais très intéressants. Un train d'expériences a circulé entre Paris et Gretz, muni des applications les plus récentes et les plus perfectionnées de l'électricité. Tous les wagons avaient entre eux des communications électriques, les freins fonctionnaient par l'électricité; enfin tous les compartiments des treize voitures qui composaient le train étaient éclairés pendant la marche. Cette dernière expérience est complète, est le premier qui ait été fait, même en Angleterre. Il s'agissait en effet, ici, d'un train dans des conditions d'exploitation courante. Le frein continu électrique que la Compagnie de l'Est a cessé d'étudier et de perfectionner avec persévérance semble être définitivement entré dans la période pratique. Les ingénieurs de la Compagnie et quelques rédacteurs du journal la Lumière électrique assistaient à ces expériences, qui honorent la Compagnie de l'Est et son ingénieur en chef, M. Régray.

Excellente musique et délicieuses consommations, tous les soirs, au Jardin Wang's.

—Jaunes et vieillards qui boivent d'un ou effort fortifiant le Bitter Malakoff.

Décédée, hier matin, à 9½ heures, Mlle MARIE ANNA ELISABETH OSTERBACH, à l'âge de 20 ans et 9 mois, fille de Auguste Ortenbach et de Thérèse Santos. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures précises, de la demeure de son père, No 343 rue des Remparts, entre Ursulines et Ste-Philippe.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée à l'église de l'Archevêché, Samedi, le 1er avril, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu A. C. TRÉMOULET. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

30 mars—3f — De la part de la famille.

PARC DU

Fort Espagnol,

DIMANCHE, 2 avril 1882,

GRAND CONCERT EXTRA!

Salle de concert du Fort Espagnol,

DE 4 A 8 HEURES DU SOIR.

AU PROFIT DES

Victimes de l'Inondation

Des Districts de la Louisiane.

Sous les auspices des messieurs dont les noms suivent:

Hon. J. A. Shakespeare, Col. Louis Bush,
Hon. E. A. Burke, M. Gillis, Esq.,
J. M. Seixas, Esq., Major Isaac Sherck.

35 artistes!

Par l'orchestre du Fort Espagnol

W. BORCHERT, ... Directeur

—Programme.—

Première partie.
1—Grande Marche—Stehende.... Voigt
2—Ouverture—Mireille.... Gounod
3—Valse—Golden Shower.... Waldteufel
4—Sélection—Carmen.... Bizet

Deuxième partie.
5—Ouverture—Guillaume Tell.... Rossini
6—Grand Solo de Clarinette.... Tousse
Exécuté par Mr BRUN, du conservatoire de Marseille.
7—Grand Solo de Cornet.... Levy
Exécuté par Mr W. PARIS, élève D'Arban.
8—Grand Solo de Flûte.... Demersseman
Exécuté par Mr G. D'AQUIN, conservatoire de Paris.
9—Singvogelchen—Polka Mazurka.... Ostendi

Troisième partie.
10—Wanderlust—Grande Marche.... Gungl
11—Ouverture—Mignon.... A. Thomas
12—Quadrille—Fifth Avenue.... Weingarten
13—Kaiserlied—Valse.... Fr. Apt
14—Galop—Infernal.... Keler Bela

Entrée .... 25 cents.

31mars—3f

HÔTEL DU FORT ESPAGNOL.

Un lieu de récréation paisible pour les familles, où est établi un restaurant de premier ordre.

W. J. SAINES, Locataire.

31 mars..3 m

$3,400.

Nouvelle-Orléans, 30 mars 1882

Le soussigné certifie qu'il était porteur du billet combinaison Nos 20, 37, 74, classe 75 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Mille Quatre Cent Piastres le mardi, 28 mars 1882. Le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Cents, au bureau No 13 rue Decatur, Nlle-Orléans, Lne, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

Nom: JACK BAPTIST.
Résidence: 176 rue Prieur, Nlle-Orléans, Lne.

31 mars—1fPP

Ventes à Réméré.

SOUVENEZ-VOUS qu'ALBERT PAUL, encanteur, No 86 rue Royale, prêtera de l'argent sur meubles, miroirs, etc., remboursable par paiements mensuels.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

AVIS OFFICIEL.

Je signale aux Français résidant en Louisiane et dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, les souffrances causées par les inondations qui ravagent la vallée du Mississipi. Je les engage à venir, leur offrande, chacun selon ses moyens, aux sinistrés de ce district, ainsi que dans la ville, est au consulat, où une liste est ouverte à la chancellerie.

Je m'inscris, au nom du Département des Affaires Etrangères, pour.......$50

La Nouvelle-Orléans, le 30 mars 1882.

Le Consul de France,
V'te PAUL D'ABZAC.

31 mars—1f

Grand Concert Sacré,

à la Cathédrale St-Louis le Vendredi, 31 mars 1882,

A 7 heures et demie du soir,

Par le Chœur de la Cathédrale,

Sous la direction de M. E. Kitziger, Avec le concours de plusieurs artistes et amateurs de la ville.

PROGRAMME.

Première Partie.

1—Grande Messe in E flat op. 32.... Beck
Exécutée par William H. Pilcher.
Allegro con Brio, Andante expressivo
Scherzo Marcato, (Finale) Allegro Maestoso, Pièce Solo Columbia
2—Solo Basso—Chanté par M. Rosé.
3—Noël, Alto et Violon.... Gounod
Mlle Frémaux et M. Joubert.
4—Credo, avec accompagnement d'orchestre.... Kitziger
5—Ave Maria.... Faure
Chanté par Mlle A. R. Smith.
6—Salve Regina.... Pinault
Mme D'Aquin, Mlle Frémaux, MM. Vallier et Bresner.

Deuxième Partie.

7—Solo d'orgue.... Rossini
Exécuté par William H. Pilcher.
8—Sérénade, accompagnement de flûte.. De Braga
Chantée par Mme D'Aquin.
9—Agnus Dei.... D'Aquin
Solo et chœur avec accompagnement d'orchestre.
Chanté par Mlle Frémaux.
10—Duo—Mme Courtade et Rosé.
11—Solo et Chœur d'Ernani.... Verdi
Chanté par M. Bresner.
12—Grand Solo d'orgue.
Par William H. Pilcher.

Prix d'entrée.......50 cents.

31mars—2f

Cathédrale St Louis.

LE Rév Père EVEILLE-LAGRANGE, prédicateur du Carême, donnera trois sermons spéciaux pour les Messieurs, Dimanche, Lundi et Mardi prochains, chaque soir à 7 heures.

Les bancs et chaises seront libres.

30 mars—4f

De l'Utilité de la Langue Française aux Etats-Unis.

Par le Docteur OCTAVE HUARD.

Ouvrage ayant reçu la médaille d'or au concours de l'Athénée Louisianais. En vente à la Librairie Française de H. Billard, 59 rue de Chartres, coin Bienville.

31mars—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.—Nouvelle-Orléans 28 mars 1882.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction, un dividende de DEUX DOLLARS par action a été déclaré sur les profits des opérations des six mois derniers, payable aux actionnaires ou à leurs représentants fondés à partir du 1er avril 1882.

WALTER V. CROUCH, Secrétaire et Trésorier.

31 mars—7f

POUR LE HAVRE,

Directement.

Le superbe steamer français

"VILLE de LISBONNE,"

Capitaine Gvenes,

Ayant de magnifiques aménagements pour passagers de première classe, partira incessamment. Pour passage, s'adresser à

PIERRE POUTZ & SONS, 181 rue Commune, au premier.

31 mars 15 f.

Le Comité des Dames de la Conférence de St Vincent de Paul invite les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis, à la messe qui sera dite à 7 heures, VENDREDI 31 mars.

31 mars—

Excursionistes, Attention! — POUR MANDEVILLE ET COVINGTON—Les excursions régulières du dimanche commenceront le DIMANCHE, 2 AVRIL 1882, et continueront TOUS LES DIMANCHES, partant de ... à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin qui laissera la gare de Mobile, à l'extrémité du Canal.

W. G. COYLE, 23 rue Carondelet.

29 mars—3f

Avis spécial.—Jusqu'à nouvel ordre, le train à passagers local du Chemin de Fer Morgan n'ira pas plus loin que Washington.

C. A. WHITNEY & CO., Agents.

29 mars—3f

GRANDE ROUTE de JACKSON.

EXCURSION DU DIMANCHE

—A—

McComb City, aller et retour.

Prix du trajet: Une Piastre.

COMMENÇANT DIMANCHE, le 2 avril 1882, et continuant jusqu'à nouvel ordre. Les trains d'excursion partiront de la gare, à l'extrémité de la rue Calliope, à sept heures et demi du matin et seront de retour en ville à neuf heures du soir.

J. W. COLEMAN, Agissant agent général du Dépt. des Passagers.

C. M. SHEARS, surintendant général.

29mars—28,29,30,31—1 avril.

OUVERTURE

—DE—

PRINTEMPS

—CHEZ—

SCHILLING.

LUNDI, 27 MARS,

Des chapeaux modèles français

ET

d'autres nouveautés

SERONT EXPOSÉS.

Les dames sont respectueusement invitées à venir examiner l'assortiment.

G. T. SCHILLING,

157 et 159 rue du Canal.

DULL JET.

Bunting tout laine à raies, 15c la yarde. Double couleur, Bunting laine, 12½c la yarde.

Toile du Nord à raies, 15c la yarde.

Ombrelles en serge avec manches en bois, $1 75 pièce.

Nouvelles Marchandises

OUVERTES TOUS LES JOURS.

Articles de noir nouveaux,

Articles de blanc nouveaux.

E. H. ADAMS,

Magasins 164 et 166, 4e et 5e magasins en dessus de St Andrew.

26mars—

VACCINATION.

Mmes BAUSSET & GAGNANT

PRÉVIENNENT les dames de leur clientèle qu'elles vaccinent tous les JEUDIS, à midi. Résidence rue Remparts, 197 au bas, entre Dumaine et Ste Anne.

REGNAULT

TAILLEUR,

3......Rue de la Bourse......3

A PARIS.

M. REGNAULT, tailleur, demeurant autrefois rue Richelieu No 54, informe sa clientèle louisianaise qu'il continue toujours au domicile ci-dessus indiqué, l'exploitation de son industrie. Ses prix restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité au tarif suivant:

Jaquette....90 francs; Gilets.......20 francs
Redingotte..100; Pantalons.. 40
Habit.......110; Pardessus doublé soie..110

Pardessus d'hiver doublé soie 130 francs.

31 mars—1 mois

LIBRAIRIE FRANÇAISE,

H. BILLARD,

SUCCESSEUR DE

HÉBERT & CIE.

59 Rue de Chartres, coin Bienville

Reçoit par les derniers steamers:

Un choix considérable d'articles pour première communion

—Tels que—

CHAPELETS: CORNALINE et NACRE, monture argent, &c., &c.

LIVRES DE PRIÈRES — Reliures riches — Velours, Satin, Ivoire, Moscovie, Nacre, Ecaille, &c., &c.

Le plus joli choix et le plus frais assortiment d'Images et Souvenirs de 1ère Communion, Images dentelles, Images habillées, Images chromos, Images riches sur papier de riz et feuilles d'ivoire.

Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur. Ils seront vendus aux prix les plus réduits.

Vente en gros et en détail de tous les livres classiques français et américains.

Dépôt spécial des ouvrages français-anglais, — anglais-français, espagnols-français, &c, &c.

En vente à la Librairie Française:

L'HABITATION DES ST-YBARS par Alfred Mercier.

L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame M. D. Girard.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, racontée aux enfants louisianais, par Mme Louise Audry.

Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.

Reliures en tous genres.

26 mars—

MAISON

D. H. HOLMES

155 Canal et 15 Bourbon.

Grand déballage de marchandises de saison,

A des prix qui défient toutes concurrences.

Grenadine noire, dessin dentelle Espagnole, Grenadine à bandes moirées, Grenadine Pékin, satin. Treillis riche façonné, velours et satin. Taffetas et Surah rayé et cadrillé, toutes couleurs. Etoffe voile de religieuse en toutes nuances.

—Assortiment le plus varié en—

Gaze, Crêpes, Batiste, Oxford, Foulardine, Dentelles nouvelles toutes couleurs, pour garnitures, Gants, Eventails, Rubans, Parfumeries.

D. H. HOLMES.

Réparations et accord de Pianos.

M. EDOUARD EGE, de Paris, est maintenant à la tête de ce département chez JUNIUS HART, 191 rue du Canal. L'ouvrage est garanti. Accord de piano $1.50.

19 mars—

REMÈDE INFAILLIBLE

POUR

L'Incarnation des ongles de pieds.

"THE ONYXIS CURE."

Cette préparation, employée avec le plus grand succès par quelques-uns des principaux médecins, est maintenant offerte au public comme le seul remède pour ce mal douloureux. Jusqu'à présent on extirpait l'ongle, mais avec cette poudre, les cas les plus difficiles, sont guéris en fort peu de temps et sans douleur.

On appelle l'attention sur les certificats suivants:

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.
Cette poudre "Onyxis Cure", dont je recommande l'emploi m'a toujours réussi depuis trente ans dans la cure de l'ongle incarné,—maladie si rebelle à l'action des autres moyens.
P. A. LAMBERT, D. M. P.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.
Je certifie que j'ai eu occasion d'employer la poudre connue sous le nom de "Onyxis Cure", pour des personnes qui souffraient d'ongles incarnés et que j'ai été très satisfait des résultats que j'ai obtenus. J'en recommande donc avec plaisir l'usage au public.
Dr EDMOND SOUCHON.

St Jean-Baptiste, 16 février 1882.
Je certifie avoir employé avec succès la poudre "Onyxis Cure" contre l'ongle incarné, et je la recommande à ceux qui souffrent de ce mal atroce.
G. HUARD, D.M.P.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1882.
Je certifie m'être servi avec succès, dans ma clientèle, du remède connu sous le nom de "Onyxis Cure"; j'en recommande par conséquent l'emploi à ceux qui souffrent des ongles incarnés.
E. BOUMEING, M. D.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1882.
J'ai grand plaisir à recommander la poudre "Onyxis Cure", pour les ongles incarnés, ayant eu l'occasion de m'en servir avec les meilleurs résultats pour des personnes qui souffraient de ce mal douloureux.
M. MAJEAU, pharmacien, Coin Bourbon et Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1882.
Je certifie que la poudre présentée au public sous le nom de "Onyxis Cure" a été employée avec succès dans les cas d'ongles incarnés.
P. BARTHE, pharmacien, Coin Dauphine et Ursulines.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882.
Je me fais un véritable plaisir de recommander l'emploi de la poudre "Onyxis Cure" pour les ongles entrant dans les chairs, ayant été guéri moi-même par quelques applications de cette poudre.
JOS. CUVELLIER, notaire, 24 Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1882.
Je certifie que quelques applications de la poudre "Onyxis Cure", m'ont complètement guéri d'un ongle entrant dans les chairs.
HENRY BEZOU, No 144 rue Dumaine.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1882.
Je recommande avec plaisir à toutes les personnes qui souffrent d'ongles incarnés l'emploi de l'"Onyxis Cure", ayant été guéri moi-même par quelques applications de cette poudre.
G. W. NOTT, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1882.
Je certifie que j'ai été guéri d'un ongle de pied entrant dans les chairs par l'usage de la poudre "Onyxis Cure", et je la recommande au public.
J. W. HINCKS, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1882.
Je certifie que j'ai employé la poudre "Onyxis Cure" et que j'en ai obtenu un soulagement prompt et permanent d'un ongle de pied entrant dans les chairs. Je recommande donc l'emploi de cette poudre aux personnes qui souffrent du même mal.
CHAS E. SCHMIDT, avocat, No 32 rue de la Douane.

ET BEAUCOUP D'AUTRES.

A vendre par

F. L. Ouenche coin Canal et Baronne.
I. L. Lyons, coin Camp et Gravier.
E. J. Hart & Co, 75 et 79 rue Tchoupitoulas.
Geo. R. Finlay & Co, 35 Magasine.
E. Rivot, coin Chartres et Bienville.
A. Ouerouché, 36 Chartres.
Aussi, par tous les droguistes de détail.

PRIX: $1.00.

3 mars—1m

MARQUE DE FABRIQUE

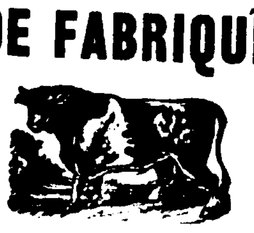

DE BLACKWELL.

Quand nous avons établi notre fabrique de Tabac à fumer, nous avons résolu de faire du Taureau Durham de Blackwell une marque de fabrique désignant le tabac le *meilleur* et le *plus pur* que l'on puisse trouver dans le monde entier. Nous y avons réussi. Donc, quand vous voudrez avoir le meilleur tabac à fumer qui existe, demandez le Blackwell's Bull Durham Long Cut, et si la vignette du TAUREAU se trouve sur le paquet, soyez persuadé que c'est bien positivement le produit de notre fabrique.

Essayez-le une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre.

28 mars -

Avis Spécial.

LE soussigné désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'ayant transféré son établissement de gros et de détail ainsi que le

Salon de Liqueurs Sazerac,

des Nos 14 et 16 rue Royale et 11 et 13 du Passage de la Bourse, aux Nos 26 de la rue du Camp et 116 de la rue Commune, Anciennement le "BATISSE DU TIMES,"

IL ROUVRIRA LE

Salon de Liqueurs Sazerac

Au No 116 de la rue Commune, MARDI MATIN, 21 Mars 1882.

Reconnaissant du patronage qui lui a été si généreusement accordé dans le passé, il espère, par une attention assidue consacrée aux besoins de ses amis, mériter la continuation de ce patronage à son nouvel établissement.

VINCENT MICAS, Propriétaire.

21 mars—12f

PARASOLS!

AYANT acheté un grand assortiment de Parasols, et de Demi-Ombrelles à moins d'un TIERS DE LEUR VALEUR, nous sommes en mesure de les offrir à des prix qui étonneront. Nous avons aussi déballé un vaste assortiment de

Marchandises de Printemps,

—COMPRENANT DES—

SATINS SOIES, DENTELLES SURAHS, COLS DE DENTELLE, FICHUS, BRODERIES, Etc., Etc.

Un choix spécial de

BUNTING TOUT LAINE,

aux prix extrêmement réduits de 20 cts la yarde.

NATTES!

NATTES, TAPIS, RUGS, STORES de fenêtres, TOILES CIRÉES, Etc.

Nous avons aussi un assortiment complet de ces articles que nous vendons au plus bas prix possible.

Echantillons envoyés à ceux les endroits du pays, sur demande.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal, coin Bourbon.

19mars - 1m

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix de marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Napier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES

et Linoleum pour Planchers

11mars—

LIQUIDATION

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été sur cette place.

19 fév—

PLANT DE RIZ.

PLANT DE RIZ DE l'HONDURAS, qualité de choix,

GARANTI SANS ROUGE,

à vendre par

ERNST & CO.

Aux Nos 109 et 111 de la rue Julia.

1lan—

A. DAGORET,

Courtier en ACTIONS et BONS,

29 RUE DE CHARTRES,

Nouvelle-Orléans.

Il s'occupe également du paiement des taxes et licences de ville et d'Etat. 5 jan—3m

WM. E. MURPHY,

AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

A. EMILE

SCHEIDECKER,

NOUVELLE-ORLÉANS,

333 ET 335 RUE DE CHARTRES,

CONSTRUCTEUR DE

Machines à vapeur, Moteurs Hydrauliques, Manèges,

Installations d'Usines, Sucreries, Brasseries, Imprimeries,

Réparations et installations de machines en tous genres.—Machines de seconde main.

18 fév—1 m m e v d—6 f

AVIS SPECIAL.

Taxes et licences de ville pour 1882.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
HÔTEL DE VILLE, Nlle Orléans, 27 mars 1882.

LES personnes intéressées sont respectueusement informées qu'il ne leur reste plus que cinq jours pour acquitter leurs taxes et licences sans frais.

Un intérêt annuel de 10 pour cent sera imposé sur toutes les sommes dues pour taxes de 1882 après le 31 mars de la même année, 1882. Les bureaux seront ouverts jusqu'à cinq heures du soir et jusqu'au 31 mars, inclusivement.

B. T. WALSHE, Administrateur des Finances.

28 mars—28 au 31.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie,

Montres, bijouterie.

51 rue Royale

coin Bienville.

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURE DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout e sorte de bijouterie plaquée.

7 aout 82—1an MeVD

Beaux Chapeaux

POUR

Dames, Demoiselles Et Enfants.

MmeC. SAMSON,

150 rue du CANAL

LES DERNIERS GENRES.
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT
ET LES PRIX LES PLUS BAS.

18 jan—au 30 av

GRANDE OUVERTURE

—DE—

MODES

CHEZ

LELAND.

LES dames auront du plaisir à inspecter le stock vaste et varié réuni dans le magasin du cet élégant "Fashion Emporium" ... choix, des derniers genres parus ... comprend des Bonnets, Chapeaux, Fleurs, Ornements, Rubans, Pinches, Satins, Soieries, Crêpes, Parasols, Corsets, Ruches, Cols et Manchettes, Jeux de Fantaisie, Eventails, Sachets, Nécessaires, Ornements de jais, Bois en bijoux, Porte-cartes, Boîtes à ouvrage et Peignes, etc, etc, le tout aux prix sans précédents en vente:

Chapeaux de paille et Bonnets	15c et au-dessus.	
Chapeaux garnis de	$2 00 à	$3 75
Chapeaux garnis	2 50 à	5 00
Bonnets garnis	3 50 à	6 00
Chapeaux garnis de New York	4 00 à	6 00
Bonnets garnis de New York	7 00 à	9 00
Chapeaux importés de France	12 00 à	25 00
Parasols	1 75 à	3 25
Ombrelles de soie pour dames	2 75 à	5 00
Corsets P. D. véritables	2 75 à	2 90
Mouchoirs de toile	20 à	25
Mouchoirs de deuil, H. S.	20 à	30

LELAND,

185..RUE DU CANAL..185

27 oct 1an

A VENDRE,

Pianos d'occasion.

UN grand piano Pleyel de concert $250, un grand Pleyel $300, un Pleyel droit et un Pleyel oblique $350 chacun, un Pleyel droit $175, un Von Hafe droit $100, un piano carré $40. Tous en excellent état et à très bon marché, chez

JUNIUS HART,

Marchand de musique, 191 rue du Canal.

Compagnie ancienne et sûre du Parasolonnerie de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de ces genres au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

12mars - 1an

LE

BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'exposition de Paris en 1878. Pas de te... ne semblable.

Seul propriétaire et : ALPH. WALZ, 1 oct—1 an. dépôt 26 rue Conti.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

5juin—1an

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques. S'adresser à

FLORVILLE FOY,

16 fév—2m. Rue des Remparts No 52.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 MARS - CLASSE No 76

Tirage de 4 heures P. M.

22	40	16	35	64	39	17	37	15	33	57

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sont dirigés dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature

Ce 30 mars 1882—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE,
D. A. WILSON,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens sont exposés à la vue en tout temps dans toutes nos agences.